

S É C U R I T É



► Conseils pour vivre
votre logement
en toute **sécurité**



Opac38

Cette brochure a été réalisée pour vous donner des informations pratiques concernant :

Les bons réflexes gaz > P. 3

L'explosion de gaz > P. 4

Prévenir les risques > P. 5

Les bons réflexes en cas de fuite de gaz > P. 6

Les flexibles gaz :

Caractéristiques et mise en place > P. 8

Règles de sécurité lors de la mise en place du flexible > P. 10

L'incendie chez vous... > P. 11

À savoir > P. 12

Comment éviter de provoquer un incendie ? > P. 13

Les bons réflexes en cas d'incendie > P. 14

Quelques conseils de protection > P. 16

Votre salle d'eau > P. 17

Les volumes de protection > P. 18

À savoir > P. 20

Nettoyer sa robinetterie > P. 21

Une nécessité > P. 22

Que fait l'Opac38 pour l'entretien ? > P. 24

Monoxyde de carbone protégez-vous ! > P. 25

Gare aux intoxications ! > P. 26

Les bons réflexes en cas d'intoxication > P. 28

Le DAAF > P. 29

Qu'est-ce qu'un détecteur avertisseur autonome de fumée ? > P. 30

Que faire si le détecteur de fumée sonne ? > P. 31

Comment entretenir mon détecteur ? > P. 32

Gaz, ayez les bons réflexes !



L'explosion de gaz > **P. 4**

Prévenir les risques > **P. 5**

Les bons réflexes
en cas de fuite de gaz > **P. 6**

Les flexibles gaz :

Caractéristiques et mise en place > **P. 8**

Règles de sécurité lors de la mise
en place du flexible > **P. 10**

L'explosion de gaz : un accident domestique majeur

Contrairement à la grande majorité des accidents domestiques, l'explosion de gaz concerne toutes les personnes présentes sur les lieux et **fait en général de nombreuses victimes.**

98 % des accidents, fuites, explosions de gaz ont pour cause* :

- > des installations vétustes,
- > l'absence d'entretien des appareils,
- > des comportements imprudents.

*Source Gaz de France



LES SITUATIONS À RISQUES

- > Mon enfant manipule les boutons de la gazinière.
- > Le tube souple de la cuisinière est usé (il n'a pas été remplacé avant la date limite inscrite dessus) ou détérioré (lors du déplacement de la cuisinière), il est tordu ou il est installé trop près d'une source de chaleur.
- > J'utilise un aérosol proche d'une flamme ou d'un appareil électrique.
- > Les pièces ne sont pas aérées, les bouches d'aération sont obstruées (il faut entre 6 et 10 h pour que l'air ambiant d'une cuisine devienne explosif).
- > Le remplacement du flexible n'a pas été effectué **par un plombier ayant la qualification P.G.N-P.G.P qui délivre un certificat de conformité de mise en place** (privilégier le remplacement par un flexible rigide de type VISSOGAZ®).

Prévenir les risques, c'est éviter le danger !

LES BOUCHES D'AÉRATION

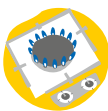


- > Je nettoie régulièrement les bouches d'évacuation et d'aération de mon logement.
- > Je ne place aucun meuble devant une bouche de ventilation : cela empêche la bonne évacuation des gaz viciés.
- > Je ne les obstrue pas.

LES INSTALLATIONS

- > Le ramonage des conduits d'évacuation des appareils de chauffage et de cheminée doit être réalisé par un professionnel au moins 1 fois par an.
- > Je fais vérifier régulièrement les installations par un professionnel (le contrat d'entretien souscrit par l'Opac38 pour les chaudières gaz est une sécurité complémentaire, **il comprend le ramonage**).

LA CUISINIÈRE



- > Je ferme le robinet d'alimentation après chaque usage.
- > J'empêche les enfants d'accéder à la cuisinière.
- > Je remplace le tube souple de raccordement de la cuisinière par un tuyau réglementaire à embouts métalliques vissés. J'évite ainsi la fuite ou l'arrachement en cas de déplacement.

LA CUISINE

- > Je range tous les produits conditionnés en aérosol après chaque utilisation dans un endroit inaccessible pour les enfants.

Que faire en cas de Le bons

Fuite de gaz sans flamme

J'évite tout risque d'étincelle qui suffirait à provoquer une explosion :

- > Je n'allume pas la lumière, même en pleine nuit.
- > Je n'allume pas de lampe de poche.
- > Je ne téléphone pas de chez moi, ni d'un téléphone fixe, ni d'un portable.
- > Je ne fais pas fonctionner d'appareil électroménager.



Tous ces gestes créent une étincelle même si on ne la voit pas

- ▶ J'ouvre la fenêtre et **j'aère** la pièce.
- ▶ **Je ferme le gaz au compteur.**
- ▶ **Je sors téléphoner aux pompiers** (faire le **18** ou **112**)
- ▶ **J'éloigne les membres de mon entourage.**
- ▶ **Je descends par l'escalier** sans allumer la lumière, je ne prends pas l'ascenseur.
- ▶ **Je préviens mes voisins :**
 - > je frappe à leur porte, je n'utilise pas la sonnette.

de fuite de gaz réflexes !



Fuite de gaz enflammée

- ▶ Je **ferme l'arrivée de gaz** au compteur ou à la bouteille et j'essaie d'étouffer les flammes.
- ▶ Je me protège la main d'un gant de cuisine avant de fermer l'arrivée de gaz.
- ▶ Si les flammes se propagent et risquent de provoquer un incendie, **je mouille largement toutes les surfaces proches des flammes.**
- ▶ **J'appelle les pompiers en composant le 18 ou le 112 :**
 - > je suis leurs consignes à la lettre,
 - > je ne raccroche que lorsqu'ils me le proposent.



La fuite de gaz enflammée de mon habitation est le seul cas où vous pouvez appeler les secours de chez vous.

- > Refroidir immédiatement la brûlure, en l'arrosant à l'eau froide durant au moins 5 minutes.
- > Retirer les vêtements pendant l'arrosage à l'exception de ceux qui adhèrent à la peau.
- > Allonger la victime sur la région non brûlée.
- > Surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

Les flexibles gaz : car

CARACTÉRISTIQUES DU FLEXIBLE	EMBOUIT D'ENTRÉE (côté détenteur ou robinet d'arrêt)
Gaz Naturel et réseau Gaz de Ville Employer un flexible conforme à la Norme N.F D 36-121	<ul style="list-style-type: none">> Écrou femelle chromé + joint noir type G 1/2 (15/21).> Utiliser une clé plate à fourche de 23 mm, pour le serrage.
Butane ou Propane (bouteille ou citerne) Employer un flexible conforme à la Norme N.F D 36-125	<ul style="list-style-type: none">> Écrou femelle noir + joint marron type M 20 X 150.> Utiliser une clé plate à fourche de 24 mm, pour le serrage.

Dans les deux cas, il est préconisé que l'installateur ayant la qualification P.G.N-P.G.P qui délivre

MISE EN PLACE DU FLEXIBLE

- > Depuis le 1^{er} juillet 1996, un arrêté ministériel rend **l'utilisation du système type VISSOGAZ obligatoire** pour toutes les installations neuves ou modifiées, avec remplacement du robinet d'arrêt.
- > **Caractéristiques du système type VISSOGAZ**
 - Un robinet d'arrêt à obturation automatique intégrée, à pas de vis.
 - Un flexible de gaz à raccords vissables.
 - Un pas de vis sur l'appareil de cuisson.

4 MONTAGES À ÉVITER ABSOLUMENT

- > **Ne "bidouillez" pas votre installation, votre**



Flexible type Vissogaz coupé et monté sur l'embout d'un robinet non normalisé.



Tuyau et raccord d'arrosage montés sur un robinet à pas de vis.

Caractéristiques et mise en place

EMBOUIT DE SORTIE (côté appareil de cuisson)	RÈGLES DE SÉCURITÉ
<ul style="list-style-type: none">> Écrou femelle chromé + joint noir type G 1/2 (15/21).> Utiliser une clé plate à fourche de 23 mm, pour le serrage.	<ul style="list-style-type: none">> Si vous avez une arrivée de gaz de ville dans votre logement, l'usage des bouteilles de Butane ou Propane est prohibé.
<ul style="list-style-type: none">> Écrou femelle chromé + joint noir type G 1/2 (15/21).> Utiliser une clé plate à fourche de 23 mm, pour le serrage.	<ul style="list-style-type: none">> L'usage de ce raccord est strictement interdit pour le Gaz Naturel et le Réseau Gaz de Ville.

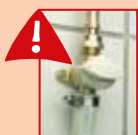
La mise en place du flexible doit être effectuée par un plombier titulaire d'un certificat de conformité de mise en place.



> Ces caractéristiques permettent :

- une étanchéité parfaite, la disparition du risque de désemboîtement grâce au système de vissage, une pose simple et un système à durée illimitée.

Le montage sans embout serait en DANGER !



Tube caoutchouc monté sur un robinet à pas de vis.



Tube caoutchouc monté sur tube cuivre sans embout.

RÈGLES DE SÉCURITÉ LORS DE LA MISE EN PLACE DU FLEXIBLE

- > **Ne pas fumer** et ventiler la pièce.
- > **Fermer** le robinet d'arrivée de gaz.
- > **Visser** les écrous à la main, jusqu'au contact avec les joints.
- > **Serrer** les écrous modérément (1/4 de tour), à l'aide, de préférence, d'une clé plate à fourche.
- > **Ouvrir** le robinet de gaz.
- > **Vérifier** l'étanchéité des raccords en appliquant sur ceux-ci de l'eau savonneuse (la formation de bulles indique un défaut d'étanchéité)



En cas de démontage : remplacer les joints par des joints conformes à la Norme.

POUR EN SAVOIR PLUS

> **N° ENGIE (ex GDF-SUEZ)* :**

09 69 39 99 93 (prix d'un appel local)

> **N° d'urgence d'ENGIE* :**

un service Dépannage gaz est à votre disposition 24 h/24 et 7 j/7. Il intervient immédiatement et gratuitement en cas de fuite de gaz.

0800 47 33 33 (prix d'un appel local)

**Si vous optez pour un autre fournisseur d'énergie, reportez-vous aux numéros indiqués sur votre facture ou contrat.*

En cas d'odeur de gaz, appeler immédiatement les pompiers : ou au 112

18

L'incendie chez vous...



- À savoir > **P. 12**
- Comment éviter de provoquer
un incendie > **P. 13**
- Les bons réflexes en cas d'incendie > **P. 14**
- Quelques conseils de protection > **P. 16**

À savoir



LES INCENDIES DOMESTIQUES SONT :

- ▶ **Fréquents** : en France un incendie toutes les 2 minutes*.
- ▶ **Dangereux** par les blessures et les destructions qu'ils provoquent.
- ▶ **Responsables** de plusieurs centaines de morts par an (70 % des incendies meurtriers ont lieu la nuit).



- > L'incendie domestique est la **2^{ème} cause de mortalité** accidentelle chez les **enfants de moins de 5 ans**.
- > Parmi les victimes d'incendies domestiques, **une personne sur deux décède ou est hospitalisée** dans un état grave**.

Les incendies d'habitation sont une cause majeure d'accidents domestiques.

* Source FFSA - ** Source BSPP

LES CONSÉQUENCES

- > Les **fumées toxiques** et les gaz chauds qui se dégagent **peuvent tuer en quelques minutes seulement**.
- > Les flammes et la chaleur peuvent provoquer des **brûlures effroyables**.
- > La panique pousse certains à se jeter par la fenêtre.

Dans les incendies, les fumées sont la 1^{ère} cause de décès.

Comment éviter de provoquer un incendie ?



QUELQUES MESURES DE PRUDENCE

- > Mettez **hors de portée des enfants** les allumettes et les briquets.
- > **Ne fumez pas au lit.**
- > **Évitez de surcharger les circuits** sur une même prise électrique.
- > Méfiez-vous de **l'huile sur le feu** et des **grille-pain**.
- > **N'utilisez jamais d'alcool ou d'essence** pour raviver les braises d'un barbecue ou d'une cheminée.
- > **Évitez la surcharge de stockage** (papiers, cartons, textiles...), ne stockez pas de produits inflammables à proximité des sources de chaleur (convecteurs, ampoules électriques...).
- > Faites **entretenir régulièrement** vos installations de gaz et d'électricité.
- > **Faites ramoner** la cheminée et les conduits.



En suivant ces conseils simples, beaucoup d'incendies seraient évités.

Que faire en Les bons

**Dans tous les cas, gardez
calme et appelez les pompiers.**

EN MAISON COMME EN IMMEUBLE

- > Si vous êtes **près de la sortie** ou si vous êtes **dans un étage inférieur** à celui où il y a le feu :



SORTEZ

- > Si vous êtes **dans un étage supérieur** à celui où il y a le feu **ou sur le même palier** :



RESTEZ SUR PLACE



- **Fermez les portes.**
- Si la fumée commence à passer sous la porte, **arrosez la porte, colmatez-la** avec des linges mouillés.
- Attendez les secours **en vous manifestant à une fenêtre.**
- Si la fumée envahit la pièce, **rampez au sol** sous les fumées et **couvrez-vous le nez et la bouche avec un mouchoir humide.**

cas d'incendie réflexes !



Prenez votre
numéro de
pompiers

18
112

EN CAS DE FEU SUR UNE PERSONNE

- > Si le feu est sur vous, **roulez-vous par terre.**
- > Si vous voyez le feu sur une personne, **roulez-la dans une couverture** ou un manteau non synthétique **ou couvrez-la.**
- > **N'essayez pas d'enlever les vêtements synthétiques brûlés**, ils collent à la peau.



LES GESTES À ÉVITER

- > **Ne pas jeter d'eau sur de l'huile en feu.**
- > **Ne pas braver la fumée**, par exemple dans la cage d'escalier.
- > **Ne pas se jeter par la fenêtre.**
- > **Ne pas prendre l'ascenseur.**



Dans les incendies, beaucoup de décès sont dus à des erreurs de comportement.

QUELQUES CONSEILS DE PROTECTION

- > **Veillez à ce que les personnes vulnérables (enfants et personnes âgées) ne soient jamais laissées seules.** Ne pouvant ni fuir rapidement, ni maîtriser seules un début d'incendie, elles sont souvent les premières victimes.



- > **Les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée**, obligatoires dès 2015, sont installés par l'Opac38 et doivent être entretenus par le locataire. Ils vous alertent jour et nuit, dès le début de l'incendie.
- > **Ayez chez vous un dispositif d'extinction** approprié vérifié et entretenu régulièrement.



Toute habitation peut prendre feu. Vous pouvez éviter d'en être la victime.

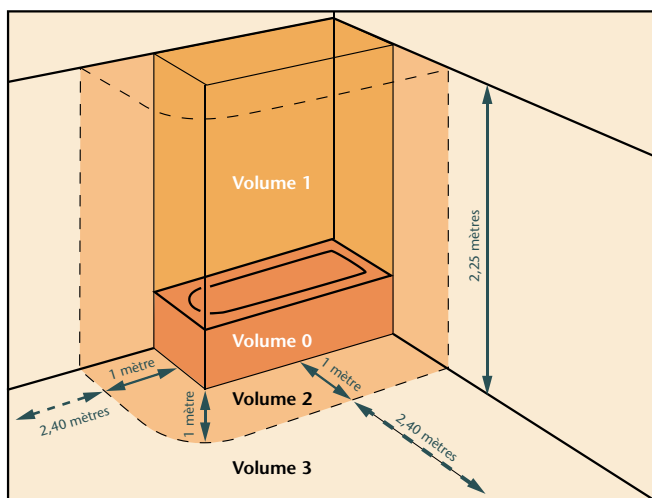
SOURCE CDIA (Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance).

La sécurité dans votre **salle d'eau**



Les volumes de protection > **P. 18**
À savoir > **P. 20**

Les volumes de



**VOLUME 0 ET 1 :
AUCUN APPAREIL
ÉLECTRIQUE AUTORISÉ**

Volume 0

Volume 1

Volume 2

Volume 3






VOLUME 2



À moins d'1 mètre
MACHINE À LAVER
NON AUTORISÉE

**Appareils de chauffage électrique
et d'éclairage autorisés :**

- de **classe II**, avec symbole 
- **protection contre les projections d'eau**
(minimum IP x 3), avec symbole  ou 




**Prise de courant alimentée par
un transformateur de séparation des circuits**

VOLUME 3



À plus d'1 mètre
MACHINE À LAVER
AUTORISÉE

Autres appareils autorisés :

- de **classe I**, avec symbole 
- de **classe II**, avec symbole 
- **protection contre les projections d'eau**
(minimum IP x 1), avec symbole 



À SAVOIR

Si la salle d'eau est protégée par un disjoncteur différentiel de 30 mA.

La distance limite (cf. P.18) peut être ramenée à 60 cm du bord de la baignoire.



Les appareils de classe I doivent **impérativement être reliés au fil conducteur de terre** (de couleur : vert et jaune).

Nettoyer les éléments de robinetterie



Une nécessité > **P. 22**

Que fait l'Opac38 pour l'entretien ? > **P. 24**

Nettoyer sa robinetterie :

POURQUOI NETTOYER MA ROBINETTERIE ?

L'entretien permet d'éviter les fuites, mais aussi certaines bactéries comme la legionella qui peut être présente dans les eaux tièdes stagnantes.

En effet, la température de l'eau ne doit **pas être trop chaude** pour éviter les brûlures mais **doit être suffisamment chaude** pour éviter la prolifération de micro-organismes.

Le tartre et la stagnation de l'eau dans les bras morts (flexibles-douches, canalisations...) favorisent leur développement.



Les recommandations ci-après vous sont données pour éviter le risque de propagation de bactéries dans les canalisations, la tuyauterie et la robinetterie.

Des gestes simples qui évitent de petits soucis !



COMMENT NETTOYER MA ROBINETTERIE ?

Régulièrement

- ▶ *"Je détartre les robinets, notamment les embouts filtrants (ou mousseurs) et la douchette, dans une solution adéquate".*

Exemple : avec du vinaigre blanc.



- ▶ *"Je désinfecte en laissant tremper ces éléments de robinetterie au moins 30 minutes dans une solution d'eau froide javellisée".*

Exemple :

- une cuillère à soupe d'eau de javel pour 5 litres d'eau froide, si l'eau de javel est en bouteille d'un litre.
- 2 cuillères à café dans 5 litres d'eau froide, si l'eau de javel est en berlingot de 250 ml.



IMPORTANT :

Bien remettre en place les mousseurs ou embouts filtrants après leur nettoyage.

Embout filtrant ou mousseur



De retour de vacances

(ou en cas d'absence de plus de 5 jours)

- ▶ *"Je fais couler l'eau chaude de tous les robinets et de la douchette pendant 3 minutes afin d'évacuer l'eau qui a stagné dans la tuyauterie pendant mon absence".*



Il est recommandé de faire couler l'eau jusqu'à stabilisation de la température, en tenant le flexible près du fond de la baignoire ou du bac à douche pour éviter les inhalations, soit 15 secondes au minimum.

Que fait l'Opac38 pour l'entretien ?



L'Opac 38 passe un contrat avec un exploitant qui, **régulièrement**, procède à l'entretien de l'installation de production d'eau chaude et de chauffage que ce soit pour les installations collectives ou individuelles.

Il doit contrôler la température de l'eau, vérifier le circuit de chauffage et d'eau chaude ainsi que les appareils et au besoin, procéder à un détartrage.

POUR EN SAVOIR PLUS



Sur votre **contrat d'entretien** : renseignez-vous auprès de l'Opac 38.

Pour obtenir des **renseignements sur la réglementation de la prévention de la légionellose dans l'habitat**, vous pouvez prendre contact avec :



ARS - Agence Régionale de la Santé Rhône-Alpes

241, rue Garibaldi, CS 93383

69418 Lyon Cedex 3 - Tél. 04 72 34 74 00

Le contrat d'entretien et de maintenance des appareils de chauffage, de production d'eau chaude et de robinetterie ne comprend pas le nettoyage décrit dans cette brochure.

Monoxyde de carbone, protégez-vous !



Gare aux intoxications ! > **P. 26**

Les bons réflexes en cas d'intoxication > **P. 28**

Gare aux intoxications

LE MONOXYDE DE CARBONE QU'EST-CE QUE C'EST ?



C'est un gaz invisible, inodore et incolore, toxique et mortel.

Il est le résultat d'une mauvaise combustion quelle que soit la source d'énergie : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane...

Il agit comme un **gaz asphyxiant, très toxique**, prenant la place de l'oxygène dans le sang.



**IL PEUT S'AVÉRER
MORTEL EN MOINS
D'UNE HEURE.**

Maux de têtes, nausées et vomissements sont les symptômes les plus fréquents d'une intoxication.

Il faut être encore plus vigilants lors d'intempéries exceptionnelles, de grands froids ou de périodes de redoux.

En effet, les appareils de chauffage sont davantage sollicités et leur fonctionnement peut être perturbé.

POUR EN SAVOIR PLUS



CONTACTEZ...

- Le centre anti-poison de votre région
- Un professionnel qualifié
- ARS - Agence Régionale de la Santé Rhône-Alpes



- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé

Quelques gestes simples pour éviter les intoxications



► L'Opac38 passe des contrats avec des prestataires extérieurs qui vérifient vos installations :

- chaudière,
- chauffe-eau et chauffe-bains,
- conduits d'aération.

Merci de respecter les rendez-vous d'entretien.

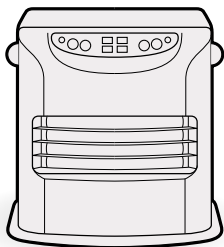
► **Aérez votre logement, même en hiver !**



► **Ne bouchez jamais les entrées et les sorties (ou extraction) d'air !**



Attention : tout poêle installé par vos soins reste sous votre entière responsabilité et aucun contrat de l'Opac38 n'en prévoit l'entretien.



N'UTILISEZ PAS POUR VOUS CHAUFFER :

- des chauffages d'appoint en continu,
- des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros...).

Les bons réflexes si vous soupçonnez une intoxication



**AÉREZ,
ÉVACUEZ
ET APPELEZ LES SECOURS**



En cas de suspicion...

1

Aérez immédiatement les locaux en ouvrant les portes et les fenêtres.

2

Arrêtez vos appareils à combustion, si possible.
Évacuez les locaux et bâtiments.

3

Appelez les secours :

- Numéro unique d'urgence : **112**
- Les sapeurs pompiers : **18**
- Le SAMU : **15**

Ne réintégrez pas les lieux sans avoir reçu l'avis d'un professionnel.

Le détecteur de fumée



La loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) rend obligatoire l'installation de détecteurs de fumée normalisés dans tous les locaux d'habitation.

Qu'est-ce qu'un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) ?



Un détecteur de fumée est un dispositif de sécurité qui sert à prévenir des risques d'incendie en détectant les émissions anormales de fumée.

Chaque année ces détecteurs sauvent des milliers de vie en prévenant des départs de feu.

Le détecteur est doté de capteurs qui vont s'activer et déclencher une sirène lorsqu'un dégagement de fumée se produit.

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour réveiller une personne endormie

Caractéristiques



Le détecteur de fumée doit être muni du marquage «CE» et être conforme à la norme européenne en vigueur «EN 14604».

Que faire si le détecteur de fumée sonne ?

Si le détecteur sonne parce que la fumée a envahi le couloir ou la cage d'escalier :

- > Restez dans votre logement, mouillez la porte et bloquez les sorties d'air par un linge humide.
- > Manifestez-vous à la fenêtre ou au balcon et gardez votre calme.

Si le détecteur sonne parce que la fumée a envahi le logement :

- > Vous devez contacter en premier lieu les sapeurs-pompiers en composant le 18.



- > Soyez clair sur votre adresse, votre étage et la nature du feu.
- > Si le feu n'est pas trop important, essayez, si possible, de le circonscire en l'étouffant avec des couvertures.
- > Si le feu se situe dans votre logement ou dans un appartement voisin, quittez-le rapidement.
- > Faites sortir toutes les personnes présentes en prenant soin de fermer la porte derrière vous pour éviter une propagation trop rapide des flammes.

- > Ne revenez jamais sur vos pas et ne prenez pas l'ascenseur.



Comment entretenir

Testez régulièrement votre détecteur de fumée



Afin de vous garantir une sécurité optimale, il vous faut contrôler votre détecteur.

Appuyez sur le bouton «**test**» de votre détecteur de fumée afin de vérifier le bon fonctionnement.

La sirène sonne durant 1 minute environ et s'arrête d'elle-même.



Le signal doit se faire entendre immédiatement.



Faites cette vérification 1 fois par mois.



Le locataire est responsable de la bonne marche du détecteur. Il doit veiller à l'entretien et au fonctionnement du dispositif. Il doit également en assurer le renouvellement.

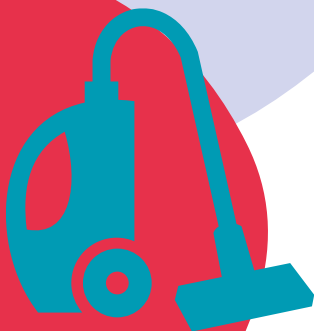
Nettoyer mon détecteur ?

Nettoyez votre détecteur de fumée



Afin d'éliminer les particules de poussière et garantir une protection maximale, **nettoyez l'extérieur du capot** à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon humide.

Il est également conseillé de **passer l'aspirateur** sur les fentes latérales du détecteur.



Il est recommandé de procéder à cette opération **1 fois par mois**.

NOTES

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

L'OPAC38, PROCHE DE VOUS

Vous souhaitez contacter l'Opac38 ? Plusieurs solutions s'offrent à vous :

 Par mail à l'adresse contact.client@opac38.fr

Par téléphone au **04 76 20 50 50**

Notre équipe de conseillers clientèle est à votre écoute de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.



Après 17h00, les week-ends et jours fériés, pour les problèmes techniques urgents, un numéro d'astreinte est disponible : 0820 86 39 88.



Rendez-vous dans votre point d'accueil

